

L'Anse-Saint-Jean, le 7 novembre 2011.

Je, soussigné, Marina Gagné, confirme que l'avis de convocation pour l'assemblée spéciale du 07 novembre 2011 a été signifié à chaque membre du conseil municipal tel que prévu à l'article 156 du Code municipal.

----- Marina Gagné, secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 07 novembre 2011 à 20 h 00, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents : M. Victor Boudreault, conseiller
M. Denis Girard, conseiller
Mme Gertrude Bouchard, conseiller
M. Marcellin Tremblay, conseiller
M. Yvan Côté, conseiller
M. Graham Park, conseiller

Ainsi que Mme Marina Gagné, secrétaire-trésorière.

486-2011

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Discours du Maire sur la situation financière de la Municipalité
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

487-2011

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

488-2011

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ-LIVRE DES ANNEXES COTE NO 174

Monsieur le maire fait la lecture de son **rapport sur la situation financière** de la Municipalité tel que stipulé dans l'article 955 du Code municipal. À cet effet, il est proposé, appuyé et résolu unanimement que ledit rapport soit accepté tel que présenté et **déposé au Livre des Annexes sous la cote no 174**

Il est également proposé et résolu unanimement que les **responsabilités et les dossiers auxquels les conseillers sont responsables** et qui font partie intégrante du discours du maire soient **déposés** également au **Livre des Annexes sous la cote no 174.**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question sur le rapport du maire. Seule une question a été posée aux conseillers responsables de la TVC sur les améliorations des diffusions des séances du conseil.

489-2011

FERMETURE SÉANCE

La fermeture de la séance est proposée à 20 h 20 appuyé

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en septième jour de novembre de l'An 2011.

Claude Boucher, maire

Marina Gagné, secrétaire-trésorière